



SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	3
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	4
RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS.....	4
BILAN CONSOLIDE : ACTIF	5
BILAN CONSOLIDE : PASSIF.....	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	8
NOTE 1 : PRINCIPES ET METHODES.....	9
NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	26
NOTE 3 : ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS.....	27
NOTE 4 : CHIFFRE D’AFFAIRES.....	28
NOTE 5 : ACHATS CONSOMMES ET CHARGES EXTERNES.....	29
NOTE 6 : DONNEES SOCIALES	30
NOTE 7 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT.....	32
NOTE 8 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D’EXPLOITATION	33
NOTE 9 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	34
NOTE 10 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	35
NOTE 11 : RESULTAT FINANCIER.....	36
NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	37
NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION	39
NOTE 14 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	40
NOTE 15 : INFORMATION SECTORIELLE	43
NOTE 16 : ECARTS D’ACQUISITION	44
NOTE 17 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	45
NOTE 18 : TESTS DE DEPRECIATION DES ECARTS D’ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	47
NOTE 19 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48
NOTE 20 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS	50
NOTE 21 : STOCKS.....	52

NOTE 22 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	53
NOTE 23 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	54
NOTE 24 : ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES.....	55
NOTE 25 : INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES.....	56
NOTE 26 : PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONNAIRES ET ASSIMILES	58
NOTE 27 : PROVISIONS.....	62
NOTE 28 : PASSIFS FINANCIERS.....	64
NOTE 29 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	69
NOTE 30 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES	70
NOTE 31 : INSTRUMENTS FINANCIERS.....	71
NOTE 32 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS	73
NOTE 33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES EVENTUELS	78
NOTE 34 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	82
NOTE 35 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2012	83
NOTE 36 : EVOLUTION DU PERIMETRE OU DU POURCENTAGE DE CONTROLE SUR 2012	85

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'Euros (à l'exception des montants par action)	Note	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Chiffre d'affaires	4	3 153 302	2 122 050
Achats consommés	5	(1 668 445)	(951 660)
Charges de personnel (1).....	6	(170 230)	(129 010)
Charges externes	5	(192 326)	(147 295)
Impôts et taxes		(29 743)	(17 257)
Dotations aux provisions	9	(148 115)	(29 559)
Autres produits d'exploitation.....	8	46 200	27 264
Autres charges d'exploitation	8	(69 262)	(41 134)
EBITDA (2)	1	921 381	833 399
Rémunérations en actions	26	(10 353)	(10 036)
Dotations aux amortissements et dépréciations	9	(499 312)	(325 171)
Résultat opérationnel courant		411 716	498 192
Autres produits et charges opérationnels	10	(6 391)	(4 645)
Résultat opérationnel		405 325	493 547
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	11	2 037	6 368
Coût de l'endettement financier brut	11	(58 806)	(53 160)
Coût de l'endettement financier net	11	(56 769)	(46 792)
Autres produits financiers	11	0	0
Autres charges financières	11	(34 308)	(33 961)
Charge d'impôt	12	(127 719)	(160 962)
Résultat net		186 529	251 832
RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS (3)		190 613	254 800
<i>Résultat net :</i>			
▪ <i>Part du Groupe</i>		189 360	251 593
▪ <i>Intérêts minoritaires</i>		- 2 831	239
<i>Résultat par action (part du Groupe)</i>			
▪ <i>Résultat de base par action</i>	13	3.31	4.60
▪ <i>Résultat dilué par action</i>	13	3.24	4.44

(1) hors rémunération en actions

(2) et (3) cf. définitions page 16

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
RESULTAT NET		186 529	251 832
▪ Engagements de retraite (IAS 19 révisée) : impact des changements d'hypothèses actuarielles	6	(1 104)	0
Effets d'impôts	6	398	0
▪ Ajustements de valeur des instruments de couverture de taux et de change		(18 761)	(6 441)
Effets d'impôts		6 773	2 325
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		(12 694)	(4 116)
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		173 835	247 716

NB : Les intérêts minoritaires sont non significatifs et ne font donc l'objet d'aucune ventilation.

RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS
--

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
RESULTAT NET		186 529	251 832
▪ Autres produits et charges opérationnels	10	6 391	4 645
▪ Impact de l'impôt correspondant		(2 307)	(1 677)
RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS		190 613	254 800

BILAN CONSOLIDE : ACTIF

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Ecarts d'acquisition	16	214 818	214 728
Immobilisations incorporelles	17	1 329 169	1 025 611
Immobilisations corporelles	19	2 325 773	1 947 300
Autres actifs financiers	20	7 469	7 635
Actifs d'impôts différés	12	47 229	8 734
Autres actifs non courants		0	0
ACTIF NON COURANT		3 924 458	3 204 008
Stocks	21	31 669	26 477
Actifs d'impôts exigibles		6 099	21
Clients et autres débiteurs	22	348 863	199 686
Autres actifs financiers	20	1 825	16 877
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23	384 156	357 449
ACTIF COURANT		772 612	600 510
ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES	24	49 972	54 860
TOTAL DE L'ACTIF		4 747 042	3 859 378

BILAN CONSOLIDE : PASSIF

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Capital	25	12 773	12 641
Prime d'émission	25	343 437	304 987
Réserves consolidées	25	1 370 483	1 206 293
CAPITAUX PROPRES		1 726 693	1 523 921
<i>Dont</i>			
<i>. Part du Groupe</i>		<i>1 716 367</i>	<i>1 523 121</i>
<i>. Intérêts minoritaires</i>		<i>10 326</i>	<i>800</i>
Provisions à long terme	27	1 384	1 388
Passifs financiers	28	1 212 835	1 149 744
Impôts différés	12	5 129	7 745
Autres passifs non courants	29	460 513	307 388
PASSIFS NON COURANTS		1 679 861	1 466 265
Provisions à court terme	27	101 999	29 910
Dette d'impôt		0	33 387
Fournisseurs et autres créditeurs	29	1 002 917	628 770
Passifs financiers	28	235 572	177 125
PASSIFS COURANTS		1 340 488	869 192
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		4 747 042	3 859 378

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES						
---	--	--	--	--	--	--

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission (réserves liées au capital)	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats cumulés non distribués	Total capitaux
Capitaux propres Au 1er janvier 2011	+ 12 121	+ 98 660	- 3 479	+ 40 322	+ 930 715	+ 1 078 339
Mouvements 2011						
▪ Résultat consolidé 2011					+ 251 832	+ 251 832
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :						
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				- 4 116		- 4 116
Total des produits et des charges comptabilisés				- 4 116	+ 251 832	+ 247 716
▪ Variation de capital de l'entreprise	+ 520	+ 206 327				+ 206 847
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					- 21 884	- 21 884
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales					- 173	- 173
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			+ 1 343	+ 1 693		+ 3 036
▪ Impact des stocks options				+ 10 036		+ 10 036
▪ Autres variations				+ 4		+ 4
Situation à la clôture au 31 décembre 2011	+ 12 641	+ 304 987	- 2 136	+ 47 939	+ 1 160 490	+ 1 523 921

Capitaux propres Au 1er janvier 2012	+ 12 641	+ 304 987	- 2 136	+ 47 939	+ 1 160 490	+ 1 523 921
Mouvements 2012						
▪ Résultat consolidé 2012					+ 186 529	+ 186 529
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :						
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				- 11 988		- 11 988
✓ Impact des engagements de retraite				- 706		- 706
Total des produits et des charges comptabilisés				- 12 694	+ 186 529	+ 173 835
▪ Variation de capital de l'entreprise	+ 132	+ 38 450				+ 38 582
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					- 21 120	- 21 120
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales					- 87	- 87
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			- 1 929	+ 1 127		- 802
▪ Impact des stocks options				+ 10 353		+ 10 353
▪ Autres variations				+ 2 011		+ 2 011
Situation à la clôture au 31 décembre 2012	+ 12 773	+ 343 437	- 4 065	+ 48 736	+ 1 325 812	+ 1 726 693

NB : les intérêts minoritaires sont non significatifs. Ils ne font donc l'objet d'aucune ventilation.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
--

En milliers d'Euros	Note	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		186 529	251 832
+ / - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations des immobilisations et dotations nettes aux provisions pour risques et charges		577 114	341 455
- / + Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		8 343	520
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		10 353	10 036
- / + Autres produits et charges calculés		20 969	19 287
- / + Plus et moins-values de cession		-640	-2 011
- / + Profits et pertes de dilution		0	0
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		0	0
- Dividendes (titres non consolidés)		0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		802 668	621 119
+ Coût de l'endettement financier net	11	56 769	46 792
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)	12	127 719	160 962
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		987 156	828 873
- Impôts versés (B)		-196 511	-97 133
+ / - Variation du B.F.R. liée à l'activité (y compris dettes liées aux avantages de personnel) (C)	14	130 849	47 900
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)		921 494	779 640
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14	-963 849	-1 179 756
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		19 026	12 292
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ / - Incidence des variations de périmètre : acquisitions de filiales et ajustement de prix		-80	-586
+ / - Incidence des variations de périmètre : sorties de filiales		0	0
+ / - Variation des prêts et avances consentis		-288	-1 330
+ Encaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		0	21 391
- Décaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		0	-8 389
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		-421	0
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		-945 612	-1 156 378
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
. Versées par les actionnaires de la société mère		0	0
. Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		0	0
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		38 122	5 660
- / + Rachats et reventes d'actions propres		-802	-178
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		0	0
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-21 120	-21 884
. Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		-87	-173
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		290 536	1 045 128
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	28	-198 766	-617 295
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		-51 638	-21 486
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)		56 245	389 772
+ / - Incidence des variations des cours des devises (G)		-8	-35
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)		32 119	12 999
Trésorerie d'ouverture	14	350 468	337 469
Trésorerie de clôture	14	382 587	350 468

NOTE 1 : PRINCIPES ET METHODES

1-1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

ILIAD SA est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole « ILD ».

Le Groupe ILIAD est un acteur prépondérant sur le marché français des télécoms grand public.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 le 18 mars 2013. La publication de ces états aura lieu le 19 mars 2013. Ces comptes ne seront définitifs qu'après l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui devrait être convoquée le 22 mai 2013.

1-2. COMPARABILITE DES COMPTES**Changement de méthode comptable**

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le Groupe ILIAD applique de façon anticipée la version révisée de IAS 19 relative aux avantages du personnel adoptée par l'U.E. et applicable à compter du 1^{er} janvier 2013.

Ce changement de méthode comptable n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat par action.

L'application de IAS 19 révisée est décrite dans le paragraphe 1-6. Avantages du personnel.

1-3. REFERENTIEL COMPTABLE

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe ILIAD ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur soit en contrepartie du compte de résultat, soit en contrepartie des capitaux propres pour les instruments dérivés de couverture.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 3.

Normes, amendements de normes et interprétations, d'application obligatoire applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012 ou postérieurement :

- **Amendements IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global (OCI - Other Comprehensive Income) »** (applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012). Ces amendements modifient partiellement IAS 1 « Présentation des états financiers » et exigent :
 - ✓ des sous-totaux distincts des éléments composant les « autres éléments du résultat global » qui sont appelés à un reclassement ultérieur dans la section « résultat net » de l'état des résultats et ceux qui ne peuvent être recyclés en résultat net ;
 - ✓ que les impôts relatifs aux éléments présentés avant impôts soient présentés de manière séparée pour chacun des deux groupes d'éléments composant les autres éléments du résultat global.

Ces amendements réaffirment en outre les règles actuelles de présentation de l'état du résultat global, soit une présentation dans un seul état, soit dans deux états distincts consécutifs (position retenue par le Groupe).

La Direction du Groupe ILIAD applique les amendements à IAS 1 par anticipation.

- **IAS 19 « Avantages du personnel »** (applicable aux exercices ouverts avant le 1^{er} janvier 2013). IAS 19 s'applique à la comptabilisation de tous les avantages du personnel, sauf ceux auxquels s'applique IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ».

La Direction du Groupe ILIAD applique IAS 19 révisée par anticipation.

- **Amendement à IFRS 7 « Transferts d'actifs financiers »** (applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011). Cet amendement définit la notion de « transferts » plus largement qu'IAS 39. Le Groupe ILIAD n'est pas concerné par cet amendement.

Normes, amendements de normes et interprétations applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 ou postérieurement :

- **Amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant les impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents.** Ces nouvelles dispositions introduisent une présomption selon laquelle l'actif est recouvré entièrement par la vente, à moins que l'entité puisse apporter la preuve que le recouvrement se produira d'une autre façon. Cette présomption s'applique :
 - ✓ aux immeubles de placement évalués selon le modèle de la juste valeur défini dans IAS 40 « Immeubles de placement » ;

- ✓ aux immobilisations corporelles ou incorporelles évaluées selon le modèle de réévaluation défini par IAS 16 « Immobilisations corporelles » ou IAS 38 « Immobilisations incorporelles ».

Une analyse est en cours au sein du Groupe ILIAD.

- **Amendement à IAS 32 « Instruments financiers : Présentation – Compensation d’actifs financiers et de passifs financiers ».** Cet amendement clarifie :
 - ✓ la signification de « doit posséder un droit juridique exécutoire de compensation des montants comptabilisés » ;
 - ✓ que certains systèmes de compensation globaux peuvent être considérés équivalents à un règlement sur la base du montant net.

Une analyse de cet amendement est en cours au sein du Groupe ILIAD.

- **Amendements à IFRS 1 « Première application des IFRS » - Hyperinflation grave et suppression des dates d’application fermes pour les nouveaux adoptants.** Le Groupe ILIAD n’est pas concerné par cette modification puisqu’il n’a pas la qualité de premier adoptant.
- **Amendement à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir – Compensation d’actifs financiers et de passifs financiers ».** L’amendement concerne la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Des informations additionnelles sont exigées sur l’ensemble des instruments financiers comptabilisés qui ont été compensés dans le respect du paragraphe 42 d’IAS 32. Une information sur les instruments financiers comptabilisés sujets à des accords de compensation exécutoires et à des contrats similaires, même s’ils ne sont pas compensés selon IAS 32, est également exigée. Une analyse de cet amendement est en cours au sein du Groupe ILIAD.
- **IAS 27 « Etats financiers individuels ».** La nouvelle version d’IAS 27 se limitera à la comptabilisation des participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers individuels. Les groupes français qui n’utilisent pas les normes IFRS dans les comptes individuels ne sont pas concernés. Le Groupe ILIAD n’est pas concerné.
- **IAS 28 « Participations dans les entreprises associées et des coentreprises ».** IAS 28 est modifiée pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d’IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. Elle définit la comptabilisation des participations dans les entreprises associées et coentreprises. Le Groupe ILIAD n’est pas concerné par cette modification.
- **IFRS 10 « Etats financiers consolidés ».** IFRS 10 vient amender IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » qui, à compter de cette même date, a été modifiée et s’intitule dorénavant « Etats financiers individuels (IAS 27 version 2011) ». IFRS 10 présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant la base pour la consolidation de toutes sortes d’entités.

La norme fournit une définition du contrôle qui comprend les trois éléments suivants :

- ✓ pouvoir sur l'autre entité ;
- ✓ exposition, ou droits, à des rendements variables de cette autre entité ;
- ✓ capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements.

Une analyse de cette norme est en cours au sein du Groupe ILIAD.

- **IFRS 11 « Partenariats ».** Cette norme annule et remplace IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et SIC – 13 « Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». IFRS 11 se concentre sur les droits et obligations du partenariat, plutôt que sur sa forme légale. Le Groupe ILIAD n'est pas concernée par cette norme car ses filiales sont contrôlées au sens d'IFRS 10.
- **IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ».** IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, aux partenariats, dans des entreprises associées et dans des entités structurées. L'objectif d'IFRS 12 est d'exiger une information qui puisse permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la base du contrôle, toute restriction sur les actifs consolidés et les passifs, les expositions aux risques résultant des participations dans des entités structurées non consolidées et la participation des intérêts minoritaires dans les activités des entités consolidées. Une analyse de cette norme est en cours au sein du Groupe ILIAD.
- **IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur ».** Cette norme décrit les principes d'évaluation de la juste valeur qui s'appliquent à la fois aux évaluations initiales et aux évaluations subséquentes à la juste valeur. Une analyse de cette norme est en cours au sein du Groupe ILIAD.
- **IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert ».** Le Groupe ILIAD n'est pas concerné par cette interprétation.

Nouvelles normes de consolidation non applicables au 31 décembre 2012 (non approuvées par l'Union Européenne) :

- **Améliorations annuelles (2009-2011) des IFRS.** Cinq normes sont impactées par ces améliorations :
 - ✓ IFRS 1 « Première adoption des IFRS
 - ✓ IAS 1 « Présentation des états financiers »
 - ✓ IAS 16 « Immobilisations corporelles »
 - ✓ IAS 32 « Instruments financiers : présentation »
 - ✓ IAS 34 « Information financière intermédiaire »

Le Groupe ILIAD analysera les informations à fournir en conséquence.

- **Amendement à IFRS 1 / Prêts gouvernementaux.** L'IASB a publié cet amendement portant sur le traitement comptable de certains prêts gouvernementaux. Le Groupe ILIAD ne sera pas concerné par cet amendement.
- **IFRS 9 « Instruments financiers » (phase 1 : classification et évaluation des actifs et passifs financiers).** Concernant les actifs financiers, IFRS 9 retient une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant les différentes règles d'IAS 39. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers. IFRS 9 prescrit également une seule méthode de dépréciation, remplaçant les différentes méthodes définies par IAS 39. Concernant les passifs financiers, les modifications portent sur le classement et l'évaluation de ces derniers. Les émetteurs, qui choisissent d'évaluer leurs dettes à la juste valeur, devront comptabiliser les variations de juste valeur liées à leur propre risque de crédit dans les autres éléments du résultat global au lieu du compte de résultat.

Le Groupe ILIAD analysera les informations à fournir en conséquence.

- **Amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10 - Consolidation des états financiers, IFRS 11 - Partenariats et IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.** Ces amendements apportent des clarifications aux dispositions transitoires de la norme IFRS 10 et fournissent des allègements sur les informations comparatives à présenter en limitant les retraitements à la période précédente. Le Groupe ILIAD analysera les informations à fournir en conséquence.
- **Amendements à IFRS 10 – Etats financiers consolidés, IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus par d'autres entités et IAS 27 – Etats financiers consolidés et individuels « Entités d'investissement ».** Ces amendements s'appliquent à une catégorie particulière d'entreprises, qualifiées d'entités d'investissement, qui seront désormais exemptées des dispositions comptables de la norme portant sur les états financiers consolidés, IFRS 10. Le Groupe ILIAD ne sera pas concerné par cette norme.

1-4. MODALITES DE CONSOLIDATION

Méthodes de consolidation

Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe ILIAD. Elles sont consolidées par intégration globale (I.G.).

Le contrôle existe lorsque le Groupe ILIAD détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Le Groupe n'a pas d'investissements dans des entités ad hoc, des entreprises associées ou des co-entreprises.

Opérations éliminées en consolidation

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés. Les résultats sur les opérations internes avec les sociétés contrôlées sont intégralement éliminés.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange, augmenté de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill, à l'exception des coûts directement attribuables à l'acquisition comptabilisés en compte de résultat. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « participations dans les entreprises associées ». L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation de manière annuelle ou dès que les événements ou circonstances indiquent qu'il a pu se déprécier. L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » incluse dans le résultat opérationnel.

Monnaie

Conformément à IAS 21, les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). Les états financiers du Groupe sont présentés en Euro qui constitue la monnaie de présentation du Groupe.

Sauf indication contraire, les données chiffrées sont exprimées en milliers d'Euros (K€).

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe ILIAD exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les charges et les produits de ces sociétés sont convertis en euros au cours moyen de change de l'année.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Date de clôture

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

1-5. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe ILIAD présente le compte de résultat par nature.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier (tel que défini en note 11) ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat des activités abandonnées ou détenues en vue de leur vente.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel (cf. ci-dessus) avant constatation des « autres charges et produits opérationnels ». Ces éléments sont des charges ou des produits en nombre très limité, inhabituels, anormaux, peu fréquents, d'un montant significatif et dont la présentation globalisée au sein des autres éléments de l'activité serait de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe ILIAD a choisi de présenter deux niveaux de résultats supplémentaires :

➤ l'EBITDA

Ce niveau de résultat est un indicateur clé pour la gestion opérationnelle du Groupe et correspond au résultat opérationnel courant défini ci-dessus avant prise en compte :

- des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- de l'impact des charges liées aux rémunérations en actions.

➤ le résultat net hors éléments non récurrents

Ce dernier correspond au résultat net corrigé des impacts :

- des autres produits et charges opérationnels, nets de leur impact d'impôts ;
- du résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession.

1-6. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe ILIAD est reconnu et présenté de la manière suivante en application des principes établis par IAS 18 « Produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- les produits issus de la vente de terminaux sont pris en compte lors de leur livraison à l'acquéreur ;
- les revenus issus de la vente ou de la mise à disposition de contenus fournis par des tiers sont présentés en brut lorsque le Groupe est considéré comme principal responsable dans la transaction vis à vis du client final. Ces revenus sont présentés nets des sommes dues aux fournisseurs de contenus lorsque ces derniers sont responsables de la fourniture du contenu au client final et fixent les prix de détail ;
- les produits issus de la vente de bandeaux publicitaires sont étalés sur leur période d'affichage ;
- les revenus liés à l'activité d'hébergement de sites sont pris en compte au cours de la période pendant laquelle le service est fourni.

Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en produits financiers ou en charges financières pour les transactions financières.

Résultat par action

Le Groupe ILIAD présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action est obtenu en ajustant le résultat net (part du Groupe) et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, des effets de tous les instruments financiers potentiellement dilutifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les éléments suivants :

- Les frais de développement immobilisés conformément à la norme IAS 38. Ils sont amortis suivant la durée des avantages économiques futurs liés à ces frais.

Ces frais de développement sont portés à l'actif du bilan consolidé lorsqu'ils correspondent à des projets nettement individualisés dont les coûts peuvent être distinctement établis et dont les chances de réussite technique et d'avantages économiques futurs sont sérieuses.

Ces conditions sont considérées remplies lorsque le Groupe démontre les six critères généraux définis par la norme IAS 38 à savoir :

- 1) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- 2) son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- 3) sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- 4) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- 5) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- 6) sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement sont présentés nets des crédits d'impôt recherche ou subventions obtenus s'y rapportant.

- les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupement d'entreprises, qui sont évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultent de droits légaux ou contractuels, sont comptabilisées séparément de l'écart d'acquisition. Ces immobilisations, au même titre que les immobilisations acquises séparément, sont amorties, à compter de leur date de mise en service, sur leur durée d'utilité si celle-ci est définie et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur.

Concernant les licences, elles sont amorties sur leur durée résiduelle d'octroi à compter de la date à laquelle le réseau associé est techniquement prêt pour une commercialisation effective du service. La licence 3G est amortie linéairement sur 18 ans.

Les pertes de valeurs constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels », hors du résultat opérationnel courant.

- L'accord d'itinérance nationale est amorti linéairement sur une durée de 6 ans à compter sa mise en œuvre. Les avenants à cet accord sont amortis à compter de leurs mises en œuvre effectives sur la durée résiduelle du contrat principal.
- les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 3 ans.
- la base de clients Alice est amortie sur 12 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à la mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par le Groupe ILIAD.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée attendue d'utilisation par le Groupe :

- | | | |
|--|-------------|----|
| ▪ Constructions | 15 à 50 ans | |
| ▪ Installations techniques | 3 à 14 ans | |
| ▪ Installations générales | | 10 |
| ans | | |
| ▪ Investissements spécifiques au déploiement de fibres optiques | 8 à 30 ans | |
| ▪ Investissements spécifiques au déploiement du réseau mobile | 4 à 18 ans | |
| ▪ Matériels informatiques | 3 à 5 ans | |
| ▪ Mobilier et matériels de bureau | 2 à 10 ans | |
| ▪ Modems | 4 à 5 ans | |
| ▪ Les frais d'accès aux services de cohabitation engagés dans le cadre des opérations de dégroupage sont amortis sur une durée de 15 ans ; | | |
| ▪ Les frais d'accès aux services spécifiques à l'offre Internet haut débit sont amortis sur 5 ans ; | | |
| ▪ Les coûts engagés en contrepartie de l'obtention de droits d'usage irrévocables (IRUs) portant sur des fibres noires sont amortis sur la durée de concession initiale desdites fibres. | | |

Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissement retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

Coûts d'emprunt

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de revient de celui-ci.

Contrats de location-financement

Les biens acquis au travers de contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif.

Conformément à la norme IAS 17, sont considérés des contrats de location-financement ceux qui ont pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété des biens faisant l'objet des contrats.

Dans cette hypothèse :

- les biens ainsi financés figurent à l'actif pour leur juste valeur ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Ils sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif ;
- les financements correspondants sont intégrés aux dettes financières et font l'objet d'un plan de remboursement ;
- les charges de location-financement sont retraitées en remboursement d'emprunts et charges financières.

Dépréciation d'actifs

Les actifs non financiers ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur, par exemple lors de la survenance d'évènements ou de circonstances pouvant être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant l'environnement économique, technologique, ou les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Tous les autres actifs sont soumis à un test de dépréciation soit annuellement soit à chaque fois qu'en raison d'évènements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute.

Actifs financiers

- Les actifs détenus à des fins de négociation sont classés en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance, que le Groupe ILIAD a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance, sont comptabilisés au coût amorti. Les gains ou pertes sont enregistrés en résultat lors de leur dénouement.
- Les prêts et les créances sont comptabilisés au coût amorti et les gains ou pertes sont enregistrés en résultat lors de leurs remboursements ou paiements.

- Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas de cession, la perte de valeur antérieurement comptabilisée en capitaux propres est recyclée en résultat.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat ou à leur valeur nette de réalisation estimée, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode premier entré / premier sorti (FIFO).

Les stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur probable de vente devient inférieure à leur valeur comptable, augmentée éventuellement des frais restant à supporter jusqu'à leur vente.

Créances

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'impossibilité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Les perspectives de remboursement sont fondées sur les meilleures appréciations possibles du risque de non recouvrement des créances concernées.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises, dès lors qu'il n'existe pas de différence de traitement entre la comptabilité et la fiscalité. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera récupéré ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Des impôts différés sont constatés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales sauf lorsque selon le calendrier de renversement de ces différences temporelles il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition et les SICAV monétaires très liquides. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

Les découverts bancaires figurent en passifs financiers courants.

Actifs détenus en vue d'être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, une entité doit classer un actif non courant en « Actif détenu en vue d'être cédé » lorsque l'actif est disponible, dans son état actuel, en vue d'une vente hautement probable dans un horizon à court/moyen terme.

Ces actifs sont présentés au bilan en « Actifs détenus en vue d'être cédés » et sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées.

Provisions

Les obligations du Groupe à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêté des comptes consolidés et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable au profit d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Emprunts

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur juste valeur à l'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont par la suite évalués au coût amorti.

Emprunts obligataires convertibles

La juste valeur de la composante dette d'un emprunt obligataire convertible est déterminée à l'aide d'un taux d'intérêt du marché appliqué à une obligation non convertible équivalente. Ce montant est comptabilisé au passif sur la base de son coût amorti jusqu'à l'extinction de la dette lors de la conversion des obligations ou lorsque celles-ci parviennent à échéance. Le reliquat du produit de l'émission est affecté à l'option de conversion et comptabilisé dans les capitaux propres, net d'impôt.

Avantages du personnel

Les engagements de retraite sont les seuls avantages du personnel au sein du Groupe, hors les paiements fondés sur les actions qui font l'objet d'une note spécifique.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre du régime à prestations définies, les engagements de retraite sont évalués par des actuaires indépendants selon la « méthode des Unités de Crédit Projetées » avec prise en compte des droits au fur et à mesure de leur acquisition.

Pour chaque participant en activité est estimée la prestation susceptible de lui être versée d'après les règles de la convention collective et/ou de l'accord d'entreprise, à partir de ses données personnelles projetées jusqu'à l'âge normal de versement de la prestation. Les engagements totaux du Groupe envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- de la probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ du Groupe),
- de l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements totaux sont ensuite répartis sur chacun des exercices, passés et futurs, ayant entraîné une attribution de droits auprès du régime pour le participant. La part des engagements affectée aux exercices antérieurs à la date de l'évaluation (Dette Actuarielle ou Valeur des Engagements) correspond aux engagements de la société pour services « rendus ». La dette actuarielle correspond au montant des engagements existants à la clôture.

Les résultats individuels de l'évaluation sont ensuite cumulés pour obtenir les résultats globaux au niveau du Groupe.

L'amendement de la norme IAS 19 prévoit la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres, ainsi que le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement, et non selon le taux de rendement attendu.

Plans d'options de souscriptions d'actions, actions gratuites et assimilés

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement en actions et assimilés », les options de souscription et/ou d'achat d'actions, les offres réservées aux salariés et les attributions d'actions gratuites portant sur des actions des sociétés du Groupe accordées aux salariés du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options de souscription et/ou d'achat d'actions et assimilés est notamment fonction du prix d'exercice et de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus sur les actions et du taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option.

Cette valeur est enregistrée en charges de rémunération en actions et assimilés, linéairement sur la période de service nécessaire à l'acquisition des droits par le salarié avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et assimilés et en dettes vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

Des actions de filiales ont été consenties à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, sous conditions de présence. Les actions font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi intégrant notamment des hypothèses de rotation de l'effectif attributaire, une décote d'incessibilité et la juste valeur de l'action à la date d'attribution. Cet avantage est reconnu en « Rémunération en actions », au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition définitive des droits attachés aux actions, en contrepartie des capitaux propres.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé : ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque clôture.

La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne les dérivés mis en place comme la couverture d'un risque spécifique associé à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont mentionnées dans les notes 31 et 32. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois.

La variation de juste valeur des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture est comptabilisée :

- en capitaux propres du Groupe pour la part efficace de la couverture ;
- en résultat pour la part inefficace.

La variation de juste valeur des autres instruments dérivés est comptabilisée en résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé cesse de remplir les critères permettant l'application de la comptabilité de couverture, les montants cumulés qui restent comptabilisés en capitaux propres depuis la période au cours de laquelle la couverture était efficace, sont comptabilisés en résultat financier :

- à la date où l'instrument de couverture est exercé, résilié, vendu ou arrive à maturité ;
- à la date où le Groupe constate que la transaction initialement prévue ne se réalisera pas ;
- jusqu'à ce que l'élément couvert affecte le résultat dans les autres cas.

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION**Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation**

Le périmètre et les méthodes de consolidation sont communiqués en note 35 pour les comptes consolidés établis au 31 décembre 2012.

EVOLUTION DU PERIMETRE 31 DECEMBRE 2012

Le tableau relatif à l'évolution du périmètre 2012 est communiqué en note 36.

Il n'y a pas eu de mouvements significatifs au cours de l'année 2012.

NOTE 3 : ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

Le Groupe ILIAD procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur.

Le Groupe ILIAD a évalué ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituaient le fondement de ces appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations et jugements comptables effectués par le Groupe portent sur les points suivants :

- durée d'utilisation des actifs immobilisés et dépréciations correspondantes ;
- appréciation du risque client et dépréciations correspondantes ;
- appréciation de la valeur nette de réalisation estimée des stocks et des dépréciations correspondantes ;
- appréciation du risque lié aux litiges et procédures en cours et provisions correspondantes.

NOTE 4 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe passe de 2,1 milliards d'euros en 2011 à 3,2 milliards d'euros en 2012. Cette évolution est liée notamment au lancement par le Groupe des offres de téléphonie mobile le 10 janvier 2012.

Il convient de préciser que le Groupe exerçant l'essentiel de son activité en France, la présentation par zone géographique n'a pas de signification.

NOTE 5 : ACHATS CONSOMMES ET CHARGES EXTERNES

Cette rubrique du compte de résultat regroupe les coûts opérationnels, nécessaires à l'activité, consommés sur la période.

Les achats consommés comprennent notamment :

- les coûts d'interconnexion (dont itinérance) facturés par d'autres opérateurs ;
- les frais liés au dégroupage ;
- les acquisitions de biens ou de service destinés à une revente, ou utilisés à la conception de biens ou services facturés par le Groupe.

Les charges externes comprennent notamment :

- les frais de logistique et d'envois ;
- les charges de locations ;
- les coûts de marketing et de publicité ;
- les coûts de prestataires externes ;
- les coûts de sous-traitance.

NOTE 6 : DONNEES SOCIALES

Frais de personnel

Les frais de personnel figurant au compte de résultat se composent des éléments suivants :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
▪ Salaires et assimilés	125 403	94 690
▪ Charges sociales et assimilés	44 827	34 320
Total	170 230	129 010

Effectifs à la clôture

Les effectifs du Groupe ILIAD sont les suivants :

Effectif à la clôture	31/12/2012	31/12/2011
▪ Encadrement	713	666
▪ Employés	5 793	4 989
Total	6 506	5 655

Engagements de retraite

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des « engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi » sont conformes aux dispositions de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel » (cf. note 1).

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2012 s'élève à 4 422 K€ contre 2 620 K€ au 31 décembre 2011.

Les principales hypothèses économiques retenues pour l'évaluation des engagements de retraite 2012 et 2011 sont les suivantes :

	2012	2011
▪ Taux d'actualisation	3 %	4,50 %
▪ Taux d'inflation	2 %	2 %
▪ Table de mortalité	INSEE 2008-2010	INSEE 2007-2009
▪ Type de départ en retraite	A l'initiative du salarié	A l'initiative du salarié
▪ Age de départ en retraite :		
- Cadres	Age taux plein CNAV	Age taux plein CNAV
- Non Cadres	post réforme 2010 et post loi de financement de la SS 2012	post réforme 2010 et post loi de financement de la SS 2012

L'impact en capitaux propres comptabilisés au 31 décembre 2012 s'élève à 706 K€ net d'impôt et le montant reconnu en résultat s'élève à 446 K€.

Le retraitement proforma de l'année 2011 selon IAS 19 révisée mettrait en évidence :

- un impact de 142 K€ en capitaux propres (néant dans les comptes présentés pour 2011)
- un montant reconnu en résultat à hauteur de 335 K€ (489 K€ dans les comptes présentés en 2011)

Compte tenu du caractère non significatif des impacts, les comptes 2011 retenus dans le comparatif ne seront pas retraités.

NOTE 7 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT
--

Les coûts de développement incluent :

- les coûts de conception de produits nouveaux, les adaptations des produits existants à Internet, les recherches ou les créations de bases de données pour les nouvelles applications. Ces frais sont principalement engagés par la Société FREEBOX ;
- les coûts de développement spécifiques réalisés dans le domaine de la pose de fibres optiques. Ces frais sont principalement engagés par la Société FREE INFRASTRUCTURE ;
- les coûts de développement technologiques engagés dans l'activité de téléphonie mobile, portant notamment sur l'architecture et la fonctionnalité du réseau. Ces frais sont principalement engagés par la Société FREE MOBILE.

Les frais de développement passés directement en charge sont présentés nets des montants des crédits d'impôt recherche s'y rapportant.

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
▪ Dotations aux amortissements	1 371	1 047
▪ Frais de développement passés directement en charge	1 341	844
Total	2 712	1 891

NOTE 8 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les principales composantes du poste « Autres produits » sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
. Prix de cession des immobilisations	19 029	7 774
. Indemnités de rupture clients	6 497	13 077
. Autres produits	18 533	6 413
Total « Autres produits »	44 059	27 264

Les principales composantes du poste « Autres charges » sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
. VNC des immobilisations cédées	(17 237)	(5 228)
. Redevances	(29 621)	(27 254)
. Créances irrécouvrables	(3 159)	(4 935)
. Autres charges	(17 104)	(3 717)
Total « Autres charges »	(67 121)	(41 134)

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Total autres produits et autres charges d'exploitation	(23 062)	(13 870)

NOTE 9 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Les tableaux suivants présentent la ventilation du poste des dotations aux amortissements, provisions et dépréciations :

Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
▪ Dotations aux amortissements des immobilisations :		
. Immobilisations incorporelles	115 379	5 118
. Immobilisations corporelles	385 068	320 787
▪ Dépréciations des immobilisations :		
. Immobilisations corporelles	1 154	451
▪ Amortissements des subventions d'investissements		
. Immobilisations incorporelles	(1 481)	(1 185)
. Immobilisations corporelles	(808)	0
Total	499 312	325 171

Dotations aux provisions et dépréciations des actifs courants :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
▪ Aux provisions pour risques et charges	76 560	6 759
▪ Dépréciations stocks et clients	71 555	22 800
Total	148 115	29 559

NOTE 10 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les principales composantes de ce poste sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
▪ Autres produits et charges opérationnels	(6 391)	(4 645)
Total	(6 391)	(4 645)

Commentaires 2011 et 2012

Cf note 24.

NOTE 11 : RESULTAT FINANCIER

Les principales composantes du coût de l'endettement financier net sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
▪ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2 037	6 368
▪ Coût de l'endettement financier brut	(58 806)	(53 160)
Coût de l'endettement financier net	(56 769)	(46 792)
▪ Autres produits et charges financiers :		
. Ecart de change / charges liées aux couvertures	(2 823)	(11 671)
. Charge d'actualisation	(22 397)	(15 915)
. Autres	(9 088)	(6 375)
Sous total	(34 308)	(33 961)
Résultat financier	(91 077)	(80 753)

Le résultat financier est principalement lié aux coûts des différents financements du Groupe (cf. note 28).

Les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont constitués des produits des placements de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier brut est constitué des charges d'intérêt d'emprunt et de location-financement.

Les charges d'actualisation concernent des dettes fournisseurs dont l'échéance excède une année.

En 2012, les autres charges financières correspondent à l'impact de déqualification de contrat de swap pour 8 960 K€ (cf. note 32).

NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Impôt courant		
▪ sur le résultat	(140 682)	(155 034)
▪ sur la valeur ajoutée (CVAE)	(20 981)	(17 328)
Charge d'impôt courant	(161 663)	(172 362)
Impôts différés		
▪ sur le résultat	31 328	7 809
▪ sur la valeur ajoutée (CVAE)	2 616	3 591
Charge d'impôts différés	33 944	11 400
Charge total d'impôt	(127 719)	(160 962)

Intégration fiscale

Le Groupe ILIAD a opté pour le régime de l'intégration fiscale qui comprend au 31 décembre 2012 l'ensemble des sociétés consolidées à l'exclusion des sociétés détenues à moins de 95 % par le Groupe et des sociétés ayant leur siège social hors de France.

Taux effectif de l'impôt

Le tableau ci-après résume le rapprochement entre :

- d'une part, le taux d'impôt légal ;
- d'autre part, le taux d'impôt réel calculé sur le résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt.

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net du Groupe	186 529	251 832
▪ Impôt sur les résultats	127 719	160 962
Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt	314 248	412 794
<i>Taux d'impôt légal</i>	<i>36,10 %</i>	<i>36,10 %</i>
▪ Impact net des différences permanentes	1,96 %	0,64 %
▪ Impact des déficits non activés et antérieurs	0,70 %	0,06 %
▪ Impact des taux d'impôts et autres impacts	1,88 %	2,19 %
<i>Taux effectif de l'impôt</i>	<i>40,64 %</i>	<i>38,99 %</i>

Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés demeurent non comptabilisés dans l'une des situations suivantes :

- lorsqu'ils se rapportent à des sociétés situées hors du périmètre d'intégration fiscale du Groupe, demeurées déficitaires depuis plusieurs exercices, et pour lesquelles un retour à une situation bénéficiaire ne paraît pas probable dans un proche avenir ;
- lorsqu'ils se rapportent à des déficits fiscaux qui ne semblent pas pouvoir être récupérés compte tenu des perspectives de rentabilité des sociétés concernées établies sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes, ou lorsque les sociétés concernées ont un historique de déficit et que leur redressement est en cours.

Le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés s'élève 2 625 K€ au 31 décembre 2011 ainsi qu'au 31 décembre 2012.

NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat net par action :

Nombre d'actions retenu	31/12/2012	31/12/2011
▪ Nombre d'actions à la clôture	57 637 805	57 042 092
▪ Nombre moyen pondéré	57 255 598	54 731 420

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat dilué par action :

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat part du Groupe	189 360	251 593
Charge d'intérêt sur l'emprunt obligataire convertible OCEANE (nette d'impôts)	0	9 517
Résultat part du Groupe dilué	189 360	261 110
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		
▪ Nombre moyen pondéré d'actions émises (ci-dessus)	57 255 598	54 731 420
▪ Nombre d'équivalents d'actions :		
. Options de souscriptions d'actions et actions gratuites	1 267 772	497 122
. OCEANE	0	3 652 092
Nombre maximal moyen pondéré d'actions après dilution	58 523 370	58 880 634
Résultat dilué par action (en €)	3,24	4,44

Instruments dilutifs :

En 2012, du fait du cours moyen annuel de l'action qui s'élève à 111,16 €, tous les plans d'options de souscriptions et ou d'achats d'actions octroyés sont dilutifs.

NOTE 14 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
--

Présentation des flux de trésorerie générés par l'activité

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité ont été établis en utilisant la méthode indirecte.

Cette méthode consiste à ajuster le résultat net des effets :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie ;
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs liés à l'exploitation ;
- des éléments de produits ou charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Les variations du besoin en fonds de roulement liées à l'activité peuvent être ventilées comme suit au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 :

Au 31 décembre 2012	Note	Solde à l'ouverture	Emplois nets	Ressources nettes	Variations de périmètre	Autre	Solde à la clôture
▪ Stocks nets	21	26 477	5 192				31 669
▪ Clients nets	22	104 758	117 324				222 082
▪ Autres créances nettes	22	94 928	31 393			460	126 781
▪ Dettes fournisseurs de biens et services	29	(245 807)		(162 753)		0	(408 560)
▪ Autres dettes		(101 854)		(122 005)		(1 104)	(224 963)
TOTAL		(121 498)	153 909	(284 758)		(644)	(252 991)
Variation BFR 2012				(130 849)			

Au 31 décembre 2011	Note	Solde à l'ouverture	Emplois nets	Ressources nettes	Variations de périmètre	Autre	Solde à la clôture
▪ Stocks nets	21	888	25 589				26 477
▪ Clients nets	22	94 819	9 939				104 758
▪ Autres créances nettes	22	72 306	24 859			(2 237)	94 928
▪ Dettes fournisseurs de biens et services	29	(159 520)		(86 666)		379	(245 807)
▪ Autres dettes		(80 229)		(21 621)		(4)	(101 854)
TOTAL		(71 736)	60 387	(108 287)		(1 862)	(121 498)
Variation BFR 2011				(47 900)			

Autres créances

La ventilation du poste « autres créances » est la suivante :

	Note	31/12/2012	31/12/2011
Total clients et autres débiteurs :	22	348 863	199 686
▪ Créances clients nettes	22	(222 082)	(104 758)
Autres créances		126 781	94 928

Autres dettes

La ventilation du poste « autres dettes » est la suivante :

	Note	31/12/2012	31/12/2011
Total fournisseurs et autres créditeurs :	29	1 463 430	936 158
▪ Fournisseurs de biens et services (TTC)	29	(408 560)	(245 807)
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT)		(829 907)	(588 497)
▪ Autres		0	0
Autres dettes		224 963	101 854

Acquisitions d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations correspondent aux variations des différents postes d'immobilisations ci-après :

	Note	31/12/2012	31/12/2011
▪ Immobilisations incorporelles	17	421 822	754 565
▪ Immobilisations corporelles	19	761 040	902 085
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT) :			
. en début de période		588 497	97 567
. variation de périmètre		0	0
. en fin de période		(829 907)	(588 497)
▪ Autres		22 397	14 036
Acquisitions d'immobilisations		963 849	1 179 756

Trésorerie

	Note	Trésorerie à la clôture au 31/12/2012	Trésorerie à la clôture au 31/12/2011
Disponibilités (y compris couvertures de change)	23	30 760	10 839
Valeurs mobilières de placement	23	353 396	346 610
Sous total		384 156	357 449
Concours bancaires	28	(1 569)	(6 981)
Trésorerie		382 587	350 468

Flux non monétaires d'investissements et de financements

Le tableau suivant résume les opérations réalisées par le Groupe ILIAD n'ayant pas d'impact sur la trésorerie (et n'étant pas de ce fait prises en compte dans le tableau des flux de trésorerie) :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
▪ Acquisitions d'actifs réalisés dans le cadre de contrats de location-financement	17 882	20 429

NOTE 15 : INFORMATION SECTORIELLE

Historiquement, les activités du Groupe ILIAD se décomposaient en deux secteurs : le secteur Haut Débit et le secteur de la Téléphonie Traditionnelle qui était progressivement devenu marginal dans les comptes consolidés du Groupe.

Suite au lancement des offres mobile début 2012, le Groupe a redéfini sa présentation sectorielle en créant le secteur Telecom Grand Public et publie des informations à ce titre.

La présentation géographique de l'activité du Groupe correspond par ailleurs à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité.

Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

NOTE 16 : ECARTS D'ACQUISITION

Les principales variations des écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Valeur en début exercice	214 728	214 248
Augmentations suite aux acquisitions :		
▪ FREEBOX	90	480
Valeur en fin d'exercice	214 818	214 728

NOTE 17 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
--

La ventilation par nature des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

En Milliers d'Euros	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Brut	Amortissements Dépréciations	Net
Immobilisations incorporelles acquises :						
▪ Licences	667 979	59 855	608 124	658 292	40 181	618 111
▪ Base Clients Alice	25 000	9 028	15 972	25 000	6 945	18 055
▪ Autres immobilisations incorporelles	795 250	94 096	701 154	389 223	3 275	385 948
Immobilisations incorporelles générées en interne :						
▪ Frais de développement	7 015	3 096	3 919	6 651	3 154	3 497
Total	1 495 244	166 075	1 329 169	1 079 166	53 555	1 025 611

Un test de dépréciation effectué courant 2010 avait conduit le Groupe ILIAD à pratiquer une dépréciation de 40 millions d'euros sur la valeur de la licence Wimax. Aucun élément nouveau n'est venu remettre en cause cette dépréciation depuis lors. Cette licence fait l'objet d'un amortissement à compter de la commercialisation des offres Wimax, fin 2011.

La quatrième licence de télécommunications mobiles a été attribuée au Groupe ILIAD en janvier 2010 pour un coût de 242,7 millions d'euros, montant augmenté depuis lors des coûts d'emprunts s'y rapportant conformément à IAS 23.

En septembre 2011, le Groupe ILIAD a obtenu 20MHz dans la bande de fréquences de nouvelle génération 4G (2600 MHz) pour un coût de 278,1 millions d'euros, montant augmenté depuis lors des coûts d'emprunts s'y rapportant conformément à IAS 23.

Courant 2011 et 2012, le Groupe a intensifié le déploiement de son activité de téléphonie mobile, ce qui l'a conduit à signer des accords lui conférant certains droits sur le long terme.

Il n'existe pas de restrictions concernant la propriété des immobilisations incorporelles.

Aucune immobilisation incorporelle n'a été donnée en nantissements des dettes.

Le montant des coûts d'emprunts incorporés aux immobilisations incorporelles s'est élevé à 13 millions d'euros en 2012.

Le montant des immobilisations incorporelles en cours (licence 4G) s'élève à 298 millions d'euros au 31 décembre 2012.

L'évolution des immobilisations incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Valeur nette en début exercice	1 025 611	299 242
Entrées :		
. acquisitions	420 136	752 496
. immobilisations générées en interne	1 686	2 069
Reclassement	(3 254)	(23 310)
Autres	(1 112)	(953)
Dotations aux amortissements	(113 898)	(3 933)
Valeur nette en fin d'exercice	1 329 169	1 025 611

NOTE 18 : TESTS DE DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels non encore mis en service sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur.

Les actifs incorporels à durée de vie définie sont soumis à un test de dépréciation à chaque fois qu'il existe des indices de perte de valeur.

Le Groupe ILIAD ne détient aucune immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie.

Tests de dépréciation

Dans la mesure où plus de 99 % de l'activité du Groupe provient de l'UGT Grand Public Telecom, la détermination de la juste valeur nette des frais de cession de cette UGT a été réalisée par référence à la valeur de marché du Groupe. Cette valeur étant très significativement supérieure à la valeur nette comptable des actifs affectés à cette UGT, aucune perte de valeur sur les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ne doit être constatée.

Par ailleurs aucun élément ne vient remettre en cause la valeur des immobilisations en cours incorporelles au titre de l'activité mobile.

NOTE 19 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES
--

La ventilation par nature des immobilisations corporelles se présente comme suit :

En Milliers d'Euros	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
▪ Terrains et constructions (1)	131 897	1 956	129 941	125 801	1 364	124 437
▪ Droits d'usage réseau	179 899	51 679	128 220	175 917	44 834	131 083
▪ Frais d'accès au service	632 505	381 056	251 449	576 307	353 044	223 263
▪ Equipements du réseau (2)	2 575 658	975 273	1 600 385	2 143 588	824 096	1 319 492
▪ Autres	233 215	17 437	215 778	157 994	8 969	149 025
Total	3 753 174	1 427 401	2 325 773	3 179 607	1 232 307	1 947 300
(1) dont location-financement	92 241	1 209	91 032	90 645	647	89 998
(2) dont location-financement	85 593	51 007	34 586	69 232	40 273	28 959

Il n'existe pas de restriction concernant les titres de propriétés d'immobilisations corporelles.

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement des dettes.

L'évolution des immobilisations corporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Valeur nette en début exercice	1 947 300	1 337 119
Acquisitions (*)	778 922	922 514
Cessions	(17 252)	(9 747)
Reclassement	2 172	22 387
Autres	45	(3 735)
Dotations aux amortissements	(385 414)	(321 238)
Valeur nette en fin d'exercice	2 325 773	1 947 300
(*) Acquisitions hors crédits baux	744 754	902 085

Le Groupe ILIAD a maintenu son effort d'investissements dans ses projets de croissance comprenant notamment :

- les investissements relatifs aux activités fixes (incluant les investissements de réseau liés à l'augmentation du dégroupage, et les investissements abonnés liés aux modems et autres frais de raccordement) ;
- la poursuite des investissements engagés dans le cadre du déploiement d'un réseau « fibre optique » (FTTH) ;
- des investissements mobile en raison de la progression du déploiement de réseau et d'un décaissement de la part fixe du contrat d'itinérance.

Dépréciation des actifs corporels

Les actifs corporels sont soumis à des tests de dépréciation à chaque fois qu'en raison d'évènements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute. Aucun évènement ou circonstance présentant un caractère significatif n'a été identifié au 31 décembre 2012.

Immobilisations en cours

La valeur des immobilisations en cours comprise dans les valeurs de chacun des postes des immobilisations corporelles est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
▪ Terrains et constructions	93 045	94 662
▪ Droits d'usage réseau	15 429	15 385
▪ Equipements du réseau	399 319	495 384
Total	507 793	605 431

NOTE 20 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS

La ventilation par nature des autres actifs financiers se présente comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
	Net	Net
Actif non courant :		
▪ Prêt	15	477
▪ Autres titres immobilisés	1 949	1 827
▪ Dépôts et cautionnements	5 505	5 331
Total actif non courant	7 469	7 635
Actif courant :		
▪ Prêt	17	16
▪ Instruments de couverture de flux de trésorerie	1 808	16 861
Total actif courant	1 825	16 877
Total autres actifs financiers	9 294	24 512

Les autres actifs financiers courants correspondent à la part des créances dont l'échéance est à moins d'un an et les actifs financiers non courants à la part des créances dont l'échéance est à plus d'un an.

La ventilation par destination des autres actifs financiers est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
	Net	Net
▪ Actifs évalués à leur juste valeur en contrepartie au résultat	3 757	18 689
▪ Titres détenus à des fins de négociations	0	0
▪ Titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0
▪ Prêts et créances émis par le Groupe	5 537	5 823
▪ Actifs disponibles à la vente	0	0
Total des autres actifs financiers	9 294	24 512

L'évolution des autres actifs financiers en valeur nette s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Valeur nette en début exercice	24 512	15 621
Acquisitions	1 232	2 834
Remboursements	(20)	(1 504)
Incidence des variations de périmètre	0	0
Cessions	(944)	0
Dotations aux provisions	(433)	(6 629)
Incidences des couvertures de flux de trésorerie :		
▪ en début d'exercice	(16 861)	(2 671)
▪ en fin d'exercice	1 808	16 861
Valeur nette en fin d'exercice	9 294	24 512

Commentaires 2011 et 2012

Les acquisitions et remboursements des années 2011 et 2012 ont trait notamment aux mouvements affectant les dépôts et cautionnements versés.

Les provisions constatées en 2011 et 2012 se rapportent à des projets desquels le Groupe a souhaité se désengager.

NOTE 21 : STOCKS

Le détail des stocks est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Matières premières	657	836
En cours	0	0
Produits finis	46 117	26 096
Stocks en valeur brute	46 774	26 932
Provisions :		
. sur matières premières	(181)	(434)
. sur produits finis	(14 924)	(21)
Total des provisions	(15 105)	(455)
Stocks en valeur nette	31 669	26 477

L'accroissement des stocks de produits finis se rapporte principalement à l'acquisition de terminaux mobiles.

La dépréciation des stocks de terminaux mobiles prend en compte leurs perspectives de vente en 2013.

NOTE 22 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS
--

Le détail du poste clients et autres débiteurs est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Clients et autres débiteurs :		
Créances clients	296 292	149 095
Avances et acomptes	2 717	1 308
Créances fiscales (TVA)	63 617	57 718
Autres créances	39 217	17 626
Charges constatées d'avance	22 449	19 495
Total brut	424 292	245 242
Provisions sur clients	(74 210)	(44 337)
Provisions sur autres débiteurs	(1 219)	(1 219)
Total des actifs courants	348 863	199 686
Clients nets	222 082	104 758
Autres créances nettes	126 781	94 928

L'accroissement des créances clients et des provisions se rapporte principalement à l'activité mobile.

NOTE 23 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE
--

Le détail du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2012		31/12/2011	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur du bilan	Juste valeur
Certificats de dépôts négociables Valeur nette	0	0	70 010	70 010
OPCVM Valeur nette	353 396	353 396	276 600	276 600
Disponibilités (hors concours bancaires)	30 760	30 760	10 839	10 839
TOTAL valeur nette	384 156	384 156	357 449	357 449

La politique du Groupe ILIAD est d'investir dans des placements éligibles au classement en équivalents de trésorerie au regard de la norme IAS 7. Ainsi les placements du Groupe présentent les caractéristiques suivantes :

- placements à court terme ;
- placements très liquides ;
- placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- placements soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

A ce titre, le Groupe ILIAD investit ses excédents de trésorerie dans les OPCVM monétaires relevant de la classification AMF « monétaire euro ».

NOTE 24 : ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES

Le détail du poste « Actifs détenus en vue d'être cédés » est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Immeubles destinés à la vente	49 972	54 860
Total	49 972	54 860

Dans le cadre de sa politique d'acquisition de locaux compatibles avec les contraintes inhérentes au déploiement du réseau de fibres FTTH, le Groupe ILIAD a procédé, lorsque cela était nécessaire, à l'acquisition d'immeubles dont seule une partie était destinée à être conservée pour les activités futures du Groupe, le surplus devant être cédé.

La fraction des immeubles destinés à être vendue est portée dans les actifs destinés à être cédés. Une filiale spécialisée est en charge du suivi de ces opérations.

Au 31 décembre 2011 et 2012, il n'existe pas de passifs se rapportant à ces actifs détenus en vue d'être cédés.

Le résultat des opérations de cessions de ces immeubles, ainsi que l'impact des provisions relatives à ces actifs, est présenté au compte de résultat consolidé sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ».

NOTE 25 : INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

Capital

Augmentation du capital à la suite des levées d'options

Les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 20 janvier 2004 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 20 janvier 2008. Il en va de même pour les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 20 décembre 2005 qui peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 20 décembre 2009 pour la première tranche et depuis le 20 décembre 2010 pour le solde. Les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 14 juin 2007 et le 30 août 2007 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 13 juin 2012 et le 30 août 2012.

Au cours de l'année 2012, 595 713 options de souscriptions d'actions supplémentaires ont été levées, entraînant l'émission de 595 713 actions nouvelles. Le capital social a, en conséquence, été augmenté de 132 KEuros pour être porté de 12 641 KEuros à 12 773 KEuros au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, le Groupe ILIAD détient 30 071 actions propres.

A cette date, le capital social d'ILIAD se répartissait comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Dirigeants	36 022 725	62,50
Public	21 615 080	37,50
Total	57 637 805	100.00

Dividendes versés et proposés à l'Assemblée Générale des actionnaires

Le montant des résultats distribués s'est élevé à :

- Dividendes de l'année 2011 versés en 2012 : 21 120 K€
- Acomptes sur dividendes versés en 2012 : Néant

Soit un total versé en 2012 de : 21 120 K€

Le Conseil d'Administration soumettra à l'Assemblée Générale Ordinaire une proposition de distribution de dividendes à hauteur de 0,37 € par action existante.

Réserve de couverture pour des couvertures de flux de trésorerie

Les risques de variabilité des taux relatifs aux financements bancaires du Groupe ont fait l'objet d'une couverture.

Les instruments dérivés mis en place par le Groupe ILIAD sont décrits en note 32.

La réserve de couverture pour des couvertures de flux de trésorerie (nette de l'effet d'impôt) s'élève à (23 548) K€ au 31 décembre 2011 et à (26 282) K€ au 31 décembre 2012.

NOTE 26 : PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET ASSIMILES
--

Plans d'options de souscription d'actions

Les tableaux suivants résument les caractéristiques essentielles des différents plans d'options de souscription d'actions et assimilés approuvés au cours de l'année 2012 et des années antérieures et encore en cours à la date de clôture.

Au 31 décembre 2012 :

Date de l'Assemblée	Date d'ouverture du plan	Prix de souscription	Options non exercées au 01/01/2012	Options octroyées en 2012	Options radiées en 2012	Options exercées en 2012	Options exerçables au 31/12/2012	Options non exerçables au 31/12/2012
ILIAD								
12/12/2003	20/01/2004	16,30	6 870	0	0	4 000	2 870	0
12/12/2003	20/12/2005	48,44	164 259	0	0	136 400	27 859	0
29/05/2006	14/06/2007	74,62	162 455	0	0	135 000	27 455	0
29/05/2006	30/08/2007	68,17	663 222	0	7 887	320 313	335 022	0
29/05/2008	05/11/2008	53,79	564 200	0	20 400	0	0	543 800
29/05/2008	30/08/2010	67,67	162 450	0	13 050	0	0	149 400
29/05/2008	30/08/2010	67,67	379 050	0	30 450	0	0	348 600
24/05/2011	07/11/2011	84,03	398 200	0	11 000	0	0	387 200

Au 31 décembre 2011 :

Date de l'Assemblée	Date d'ouverture du plan	Prix de souscription	Options non exercées au 01/01/2011	Options octroyées en 2011	Options radiées en 2011	Options exercées en 2011	Options exerçables au 31/12/2011	Options non exerçables au 31/12/2011
ILIAD								
12/12/2003	20/01/2004	16,30	28 245	0	0	21 375	6 870	0
12/12/2003	20/12/2005	48,44	227 712	0	0	63 453	164 259	0
29/05/2006	14/06/2007	74,62	162 455	0	0	0	0	162 455
29/05/2006	30/08/2007	68,17	680 300	0	17 078	0	0	663 222
29/05/2008	05/11/2008	53,79	577 400	0	13 200	0	0	564 200
29/05/2008	30/08/2010	67,67	182 250	0	19 800	0	0	162 450
29/05/2008	30/08/2010	67,67	425 250	0	46 200	0	0	379 050
24/05/2011	07/11/2011	84,03	0	404 800	6 600	0	0	398 200

Dates d'exercice des options

Les options consenties pourront être exercées de la façon suivante :

Date d'ouverture du plan	Modalités d'exercice des options
20 janvier 2004	Options exerçables depuis le 20 janvier 2008
20 décembre 2005	Options exerçables pour moitié depuis le 20 décembre 2009 et pour moitié depuis le 20 décembre 2010
14 juin 2007	Options exerçables depuis le 13 juin 2012
30 août 2007	Options exerçables depuis le 30 août 2012
5 novembre 2008	Options exerçables le 5 novembre 2013
30 août 2010	Options exerçables le 29 août 2014 pour 30 % des options et le 29 août 2015 pour 70 % des options
07 novembre 2011	Options exerçables le 06 novembre 2016

Juste valeur des options attribuées

La juste valeur des options attribuées est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes.

Les principales hypothèses du modèle d'évaluation sont les suivantes :

	14/06/2007	30/08/2007	05/11/2008	30/08/2010	30/08/2010	07/11/2011
Quantités	162 455	703 960	596 600	183 150	427 350	404 800
Prix d'exercice par action	74.62 €	68.17 €	53.79 €	67.67 €	67.67 €	84.03 €
Durée de l'option	5 ans	5 ans	5 ans	4 ans	5 ans	5 ans
Volatilité sous-jacente	22.50 %	22.50 %	30%	25 %	25 %	20 %
Coût annuel	315 K€	1 900 K€	2 265 K€	775 K€	1 356 K€	1 708 K€
Maturité	13/06/2012	30/08/2012	05/11/2013	29/08/2014	29/08/2015	06/11/2016

La charge enregistrée au titre de ces plans s'élève à 8 319 K€ pour l'exercice 2012 et à 8 153 K€ pour l'exercice 2011.

Attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre

FREE MOBILE

FREE MOBILE a mis en place, suite à l'autorisation de l'associé unique de mai 2010, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 5 % de son capital social.

Au cours des exercices 2010 et 2011, une attribution globale représentant 5 % du capital de FREE MOBILE a été allouée à 23 salariés de la société et dirigeants. Ce plan prévoit une clause optionnelle de liquidité en titres ILIAD dont le prix serait fixé à dire d'expert indépendant.

Cette attribution deviendra définitive au terme d'une période de 2 ans, laquelle sera suivie d'une période de conservation de 2 ans supplémentaires pendant laquelle les bénéficiaires ne pourront céder leurs titres.

La charge enregistrée au titre de ces plans s'élève à 2 034 K€ pour l'exercice 2012 contre 1 883 K€ pour l'exercice 2011.

ONLINE

ONLINE a mis en place, suite à l'autorisation de l'assemblée générale du 3 décembre 2012, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 1 % du capital social.

Une première attribution, portant sur 0,20 % du capital de la société a été allouée à un salarié courant 2012.

Cette attribution deviendra définitive au terme d'une période de 2 ans, laquelle sera suivie d'une période de conservation de 2 ans supplémentaires pendant laquelle les bénéficiaires ne pourront céder leurs titres.

La charge enregistrée au titre de ce plan s'élève à 2 K€ pour l'exercice 2012.

Le tableau suivant résume les caractéristiques essentielles des différents plans d'options de souscription d'actions et assimilés approuvés au cours de l'année 2012 et des années antérieures et encore en cours à la date de clôture.

Au 31 décembre 2012 :

Date de l'Assemblée	Date d'ouverture du plan	Actions en cours d'acquisition au 01/01/2012	Actions attribuées en 2012	Actions annulées en 2012	Actions acquises en 2012	Actions en cours d'acquisition au 31/12/2012
FREE MOBILE						
10/05/2010	12/05/2010	13 875 272	0	0	13 875 272	0
10/05/2010	20/12/2010	2 921 104	0	365 138	2 555 966	0
10/05/2010	14/11/2011	1 460 552	0	87 633	0	1 372 919
ONLINE						
03/12/2012	04/12/2012	0	26	0	0	26

NOTE 27 : PROVISIONS

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2012 sont destinées à faire face à des risques commerciaux, à des procédures contentieuses, à des risques de rappels d'impôts et à des coûts liés au personnel.

Le détail des provisions est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Provisions « non courantes »		
Provisions pour charges	1 384	1 388
Total des provisions « non courantes »	1 384	1 388
Provisions « courantes »		
Provisions pour risques	101 999	29 910
Total des provisions « courantes »	101 999	29 910
Total des provisions	103 383	31 298

Les provisions sont considérées « non courantes » lorsque le Groupe ILIAD s'attend à les utiliser dans un délai excédant les douze mois suivants la date de clôture. Elles sont considérées comme « courantes » dans les autres cas.

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2012 :

En Milliers d'Euros	Valeur au 31/12/2011	Augmentations 2012 (dotations)	Diminutions 2012 (reprises provisions utilisées)	Diminutions 2012 (reprises provisions non utilisées)	Changements de périmètre	Autres variations	Valeur au 31/12/2012
Provisions pour litiges et risques	29 910	82 793	(4 470)	(6 232)	0	(2)	101 999
Provisions pour charges	1 388	0	0	0	0	(4)	1 384
TOTAL	31 298	82 793	(4 470)	(6 232)	0	(6)	103 383

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2011 :

En Milliers d'Euros	Valeur au 31/12/2010	Augmentations 2011 (dotations)	Diminutions 2011 (reprises provisions utilisées)	Diminutions 2011 (reprises provisions non utilisées)	Changements de périmètre	Autres variations	Valeur au 31/12/2011
Provisions pour litiges et risques	23 945	7 983	(1 161)	(852)	0	(5)	29 910
Provisions pour charges	1 805	0	(44)	(372)	0	(1)	1 388
TOTAL	25 750	7 983	(1 205)	(1 224)	0	(6)	31 298

L'impact sur les divers niveaux de résultat des dotations et reprises de provisions effectuées sur la période est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Résultat opérationnel courant	72 091	5 559
Résultat financier	0	(5)
Total	72 091	5 554

NOTE 28 : PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers s'analysent comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts bancaires	586 042	531 224
Emprunt obligataire convertible	0	0
Emprunt obligataire	498 292	497 792
Emprunts relatifs aux locations- financement	73 573	79 000
Instruments de couverture de flux de trésorerie	41 130	36 851
Autres dettes financières	13 798	4 877
Total passifs financiers non courants	1 212 835	1 149 744
Emprunts bancaires	191 000	0
Emprunt obligataire convertible	0	131 272
Emprunts relatifs aux locations- financement	21 288	18 110
Concours bancaires	1 569	6 981
Instruments de couverture de flux de trésorerie	0	0
Autres dettes financières	21 715	20 762
Total passifs financiers courants	235 572	177 125
TOTAL	1 448 407	1 326 869

Les passifs financiers courants correspondent à la part des dettes financières dont l'échéance est à moins d'un an, et les passifs financiers non courants à la part des dettes financières dont l'échéance est à plus d'un an.

Les dettes financières du Groupe sont libellées en Euros.

Le tableau ci-après résume les mouvements ayant affecté le poste des dettes financières :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Dettes en début d'exercice	1 326 869	1 036 164
Nouveaux emprunts (*)	308 509	1 065 557
Remboursements d'emprunts	(198 766)	(617 295)
Conversion OCEANE	0	(206 637)
Variation des concours bancaires	(5 412)	(403)
Incidence variation périmètre	0	0
Coupons et charges d'intérêts sur prime (OCEANE)	(2 830)	7 606
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	4 279	21 164
Autres	15 758	20 713
Total des dettes à la clôture	1 448 407	1 326 869
(*) Nouveaux emprunts hors crédits-baux	290 536	1 045 128

Emprunt obligataire convertible

Courant juin 2006, le Groupe ILIAD avait émis un emprunt obligataire à option de conversion en actions nouvelles et / ou d'échange en actions existantes (OCEANE) arrivant à échéance le 1^{er} janvier 2012.

ILIAD avait honoré en 2011 les demandes de conversion reçues à la date d'exercice du 22 décembre 2011.

Les 1 458 744 obligations non présentées à la conversion ont été remboursées le 02 janvier 2012 au pair en numéraire, soit 88.05 Euros par obligation, avec mise en paiement d'un montant d'intérêt de 1.94 Euros par obligation.

Emprunt obligataire

Le 26 mai 2011, le Groupe ILIAD a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 500 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 4,875 %.

Ces obligations seront remboursées au pair à échéance le 1^{er} juin 2016.

Garanties données

Aucune garantie particulière n'a été consentie par le Groupe ILIAD en contrepartie des concours bancaires ou des emprunts bancaires existants à l'exception de celles indiquées ci-dessous.

Description des caractéristiques des principaux contrats d'emprunts bancaires en cours au 31 décembre 2012

Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros :

Le 9 juin 2010, le Groupe ILIAD a mis en place un crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros auprès de 11 établissements internationaux. Il se compose de deux tranches :

- une tranche de 600 millions d'euros venant refinancer la dette nette du Groupe ILIAD. Cette tranche est utilisée à hauteur de 350 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;
- une tranche de 800 millions d'euros, crédit revolver, à maturité en juin 2015. Cette tranche n'est pas utilisée au 31 décembre 2012.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'EURIBOR de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 2,05 % et 1,10 % par an.

Les « *covenants* » financiers octroyés sont décrits en note 32.

Emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH, le Groupe ILIAD a obtenu le soutien de la BEI à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Cette ligne est totalement utilisée au 31 décembre 2012.

Fin août 2012, un nouvel emprunt de 200 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux fixes de nouvelle génération. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Au 31 décembre 2012, cette ligne était utilisée à hauteur de 100 millions d'euros.

Les « *covenants* » financiers octroyés sont décrits en note 32.

Programme de billets de trésorerie (< 1 an) de 500 millions d'euros :

Au cours du 1^{er} semestre 2012, et dans une perspective de diversification de ses sources et de ses maturités de financement, le Groupe ILIAD a mis en place un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, cette ligne était utilisée à hauteur de 191 millions d'euros.

Ventilation de l'endettement financier

L'endettement financier brut à la clôture de chaque période peut se ventiler comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Endettement à taux fixe	1 396 747	1 283 037
Endettement à taux variable	51 660	43 832
Endettement total	1 448 407	1 326 869

Ventilation par échéance

Le tableau suivant présente l'analyse par nature et par échéance de l'endettement financier au 31 décembre 2012 :

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Emprunt obligataire convertible	0	0	0	0
Emprunt obligataire	0	498 292	0	498 292
Emprunts bancaires	0	485 795	141 378	627 173
Billets de trésorerie	191 000	0	0	191 000
Emprunts bancaires CB	21 288	54 336	19 237	94 861
Concours bancaires	1 569	0	0	1 569
Autres	21 715	8 960	4 837	35 512
TOTAL	235 572	1 047 383	165 452	1 448 407

Le tableau suivant présente l'analyse par nature et par échéance de l'endettement financier au 31 décembre 2011 :

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Emprunt obligataire convertible	131 272	0	0	131 272
Emprunt obligataire	0	497 792	0	497 792
Emprunts bancaires	0	518 191	49 884	568 075
Emprunts bancaires CB	18 110	51 858	27 142	97 110
Concours bancaires	6 981	0	0	6 981
Autres	20 762	0	4 877	25 639
TOTAL	177 125	1 067 841	81 903	1 326 869

Description des caractéristiques des principaux contrats de location-financement (et assimilés) en cours au 31 décembre 2012

Contrats portant sur des immeubles :

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique FTTH, le Groupe ILIAD procède à l'acquisition des locaux destinés à abriter les équipements techniques indispensables au développement de ce réseau.

A ce titre, le Groupe ILIAD a mis en place un contrat cadre en janvier 2007 prévoyant le financement de ces locaux par contrat de crédit-bail immobilier d'une durée de 12 années au terme desquelles chaque bien pourra être acquis pour 1 Euro symbolique.

Ce contrat ne prévoit pas de loyers conditionnels, d'options de renouvellement, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

Au 31 décembre 2012, le montant total des financements sous forme de crédit-bail s'élève à 94,9 millions d'Euros contre 97,1 millions d'Euros au 31 décembre 2011.

Contrats portant sur des matériels :

Dans le cadre de son activité, le Groupe dispose de plusieurs matériels (essentiellement des matériels de commutation et des serveurs informatiques) en contrats de location-financement. Ces contrats ont une durée de trois à sept années.

Aucun contrat ne prévoit de loyers conditionnels, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

Tous les contrats prévoient une option d'achat en fin de contrat pour des montants extrêmement faibles.

Valeur actualisée des paiements minimaux des contrats de location-financement

Le rapprochement entre le total des paiements minimaux au titre des contrats de location-financement en cours au 31 décembre 2012 et leur valeur actualisée est effectué dans le tableau suivant :

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Paiements minimaux	21 288	54 336	19 237	94 861
Valeur actualisée correspondante	20 307	46 693	13 792	80 792

L'actualisation est effectuée en retenant un taux d'actualisation de 4,83 %.

NOTE 29 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS
--

Le détail des fournisseurs et autres créditeurs est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Autres passifs non courants :		
Dettes fournisseurs	456 091	304 768
Dettes fiscales et sociales	4 422	2 620
Total Autres passifs non courants	460 513	307 388
Fournisseurs et autres créditeurs :		
Dettes fournisseurs	790 731	543 617
Avances et acomptes	394	5
Dettes fiscales et sociales	172 227	77 841
Autres dettes	16 120	6 940
Produits constatés d'avance	23 445	367
Total des fournisseurs et autres créditeurs	1 002 917	628 770
Total	1 463 430	936 158

La ventilation des fournisseurs est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs de biens et services	408 560	245 807
Fournisseurs d'immobilisations	836 262	602 578
Total	1 246 822	848 385

NOTE 30 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les seules transactions avec des parties liées concernent les dirigeants.

Transactions avec les principaux dirigeants :

- Personnes concernées :

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société ILIAD et les membres du Comité de Direction, constitué conformément à IAS 24 de personnes ayant directement ou indirectement l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe ILIAD.

- La rémunération des neufs principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
▪ Rémunération totale	1 982	1 944
▪ Paiements en actions ou assimilés	3 482	4 242
Total	5 464	6 186

Aucun passif ne figure au bilan au titre de rémunérations des dirigeants.

NOTE 31 : INSTRUMENTS FINANCIERS

Réconciliation par classe et par catégorie comptable :

(En milliers d'euros)	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Autres actifs disponibles à la vente	Instruments de couverture évalués à la juste valeur par les capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2012							
Disponibilités	30 760					30 760	30 760
Valeurs mobilières de placement	353 396					353 396	353 396
Clients				222 082		222 082	222 082
Autres débiteurs				126 781		126 781	126 781
Autres actifs financiers courants	1 808			17		1 825	1 825
Autres actifs financiers non courants	15	1 934		5 520		7 469	7 469
Passifs financiers non courants hors OCEANE			(41 130)		(1 171 705)	(1 212 835)	(1 212 835)
Passifs financiers courants hors OCEANE					(235 572)	(235 572)	(235 572)
Autres passifs non courants					(460 513)	(460 513)	(460 513)
Autres passifs courants					(1 002 917)	(1 002 917)	(1 002 917)
Valeur comptable des catégories	385 979	1 934	(41 130)	354 400	(2 870 707)	(2 169 524)	(2 169 524)

(En milliers d'euros)	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Autres actifs disponibles à la vente	Instruments de couverture évalués à la juste valeur par les capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2011							
Disponibilités	10 839					10 839	10 839
Valeurs mobilières de placement	346 610					346 610	346 610
Clients				104 758		104 758	104 758
Autres débiteurs				94 928		94 928	94 928
Autres actifs financiers courants	16 861			16		16 877	16 877
Autres actifs financiers non courants	15	1 812		5 808		7 635	7 635
Passifs financiers non courants hors OCEANE			(36 851)		(1 112 893)	(1 149 744)	(1 149 744)
Passifs financiers courants hors OCEANE					(45 853)	(45 853)	(45 853)
Emprunt obligataire convertible OCEANE					(131 272)	(131 272)	(131 272)
Autres passifs non courants					(307 388)	(307 388)	(307 388)
Autres passifs courants					(628 770)	(628 770)	(628 770)
Valeur comptable des catégories	374 325	1 812	(36 851)	205 510	(2 226 176)	(1 681 380)	(1 681 380)

Les principales méthodes d'évaluation et composantes de chacune des catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

- les éléments comptabilisés à leur juste valeur par compte de résultat, c'est-à-dire les composantes de la trésorerie, sont évalués par référence à un cours coté sur un marché actif, si ce dernier existe ;
- les prêts et créances comprennent principalement les créances clients et certaines autres créances diverses courantes ;
- les dettes au coût amorti, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont essentiellement constituées des dettes financières, des dettes fournisseurs et d'autres dettes diverses courantes et non courantes ;
- les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, soit directement par le compte de résultat, soit dans les capitaux propres selon la méthode de la comptabilité de couverture.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est déterminée essentiellement comme suit :

- la juste valeur des créances clients, des dettes fournisseurs ainsi que des autres créances et dettes diverses courantes est assimilée à la valeur au bilan compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement ;
- la juste valeur des emprunts obligataires est estimée à chaque clôture ;
- la juste valeur des dettes liées aux contrats de location-financement est assimilée à la valeur au bilan compte tenu de la diversité de leurs formes et de leurs échéances.

NOTE 32 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de marché

Risque de change

Le Groupe ILIAD acquiert à l'international un certain nombre de biens et de prestations. Il est de ce fait exposé aux risques de change provenant de ces achats en monnaie étrangère, principalement en US Dollar, dans la mesure où la monnaie fonctionnelle du Groupe est l'euro.

Les achats futurs libellés en US Dollar effectués par le Groupe font l'objet de prévisions détaillées dans le cadre du processus budgétaire, et sont régulièrement couverts par ce dernier dans la limite d'un horizon qui n'excède pas un an et demi.

Le Groupe ILIAD a choisi de couvrir son exposition aux fluctuations de devises en ayant recours à des achats à terme de devises et à des achats d'options afin de se garantir un cours plancher.

En conséquence, l'exposition résiduelle du Groupe après couverture du risque de change sur ses opérations commerciales en USD Dollar est peu significative sur l'exercice en cours.

Au 31 décembre 2012, ces opérations financières de change en cours sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie futurs selon la norme IAS 39.

Le tableau ci-après présente le risque de change ainsi que la sensibilité audit risque.

Risque de change :

31/12/2012 Milliers d'Euros	Actifs (a)	Passifs (b)	Engagements en devises (c)	Position nette avant couverture (d) = (a) – (b) +/- (c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f) = (d) – (e)
USD Dollar	10 090	76 288	0	66 198	27	66 171
Total	10 090	76 288	0	66 198	27	66 171

Le résultat du Groupe au 31 décembre 2012 est impacté à hauteur de (2 780) K€ au titre des couvertures de change.

Les capitaux propres ont par ailleurs été impactés à hauteur de (9 254) K€ au titre de ces couvertures.

Sensibilité au risque de change :

(En milliers d'euros)	USD
Position nette après gestion	66 171
<i>Hypothèse d'évolution retenue : Evolution défavorable de 1 centime du cours de change</i>	
Position nette après gestion dans cette hypothèse	66 531
Sensibilité	(360)

Risque de taux

La gestion du risque de taux d'intérêts du Groupe ILIAD vise à réduire son exposition aux fluctuations de ces derniers, à ajuster la part de son endettement total soumise à des taux d'intérêts fixes et variables et à optimiser le coût moyen de son financement.

Les capitaux propres ont été impactés à hauteur de (2 734) K€ au titre des couvertures de taux.

Couverture des emprunts

Afin de réduire la volatilité des flux de trésorerie futurs liés au paiement d'intérêts relatifs aux emprunts, le Groupe ILIAD a mis en place des contrats de swap de taux d'intérêts payeurs de taux fixe. Ces contrats convertissent des emprunts à taux variable en emprunts à taux fixe.

Au 31 décembre 2012, les contrats de swap du Groupe étaient les suivants :

- contrat de swap 2012-2015 pour 450 millions d'euros (dont 300 millions d'euros enregistrés en comptabilité de couverture)
- contrat de swap 2012-2016 pour 300 millions d'euros (dont 200 millions d'euros enregistrés en comptabilité de couverture)

Ces contrats ont été classés en dérivé de couverture de flux de trésorerie. La variation de leur juste valeur est reconnue en capitaux propres. Au 31 décembre 2012, la juste valeur de ces instruments dérivés s'élevait à (41 130) K€.

Par ailleurs, l'évolution favorable de la structure de financement du Groupe et ses perspectives à moyen terme l'ont conduit à :

- déqualifier en 2012 un contrat de swap 2012-2015 de 150 millions d'euros qui jusqu'en 2011 avait été classé en dérivé de couverture ;
- à affecter un contrat de swap 2012-2016 de 100 millions d'euros à l'émission courant 2012 de la dette à taux fixe BEI (cf. note 28).

L'impact de ces traitements a été constaté en charges financières à hauteur de 8 960 K€.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de taux sur les financements réalisés dans le cadre de contrats de crédits-baux, ces contrats étant principalement à taux fixe.

Compte tenu des couvertures mises en place, et des différents contrats à taux fixe, la part de dettes couverte représente plus de 90 % de l'endettement financier du Groupe.

Le Groupe n'a aucun actif financier significatif (obligations, bons du trésor, autres titres de créances négociables, prêts et avances), ni aucun engagement hors bilan entraînant un risque de taux (titres à rémunérés, contrats à terme de taux, etc.).

Les tableaux suivants présentent la position nette de taux du Groupe au 31 décembre 2012, ainsi qu'une analyse de la sensibilité de la situation du Groupe à l'évolution des taux :

En milliers d'Euros	A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Passifs financiers	235 572	1 023 217	189 618
Actifs financiers	1 825	1 964	5 505
Position nette avant gestion	233 747	1 021 253	184 113
Hors bilan	0	0	0
Position nette après gestion	233 747	1 021 253	184 113
Position nette à renouveler à moins d'un an et dettes à plus de un an à taux variable (en milliers d'Euros)	233 747	50 091	0
Variation de taux	1 %	1 %	1 %
Durée moyenne restant à courir (en mois)	12	12	12
Sensibilité (en milliers d'Euros)	2 337	501	0

Risques sur les actions

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements à l'exception de participations non significatives dans deux sociétés.

En revanche, le Groupe détient un certain nombre de ses propres actions. Eu égard à ce nombre très limité d'actions auto détenues, l'incidence directe qu'aurait une variation de l'action de la société sur le résultat et les capitaux propres du Groupe est considérée comme négligeable (cf. note 25).

Risque de liquidité

Historiquement le Groupe a financé sa croissance principalement par voie d'autofinancement, le Groupe n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle pour financer son développement et sa croissance externe.

Les emprunts du Groupe décrits précédemment ne sont soumis à aucun risque de liquidité et le Groupe respecte ses obligations (« *covenants* ») de lignes BEI et de crédit syndiqué.

Au 31 décembre 2012, ces «*covenants*» (qui prennent la forme de ratios financiers) sont les suivants :

	Ratios financiers demandés	Impact en cas de non respect des ratios financiers	Niveau des ratios au 31 décembre 2012
<ul style="list-style-type: none"> • Ligne de 1 400 M€ (emprunteur ILIAD) • Ligne BEI de 150 M€ (emprunteur ILIAD) • Ligne BEI de 200 M€ (emprunteur ILIAD) 	Ratio de Leverage < 2,5/3 (selon période) Ratio Interest cover > 5,1	Exigibilité anticipée	Ratio de Leverage : 0,996 Ratio Interest cover : 18,82

Il est rappelé par ailleurs que :

- le ratio d'endettement (ou « Leverage ») est le rapport entre la dette nette et l'EBITDA hors provisions du Groupe sur la période ;
- le ratio de couverture des charges d'intérêts (ou « ICR ») est le rapport entre l'EBITDA hors provisions du Groupe et les charges financières nettes du Groupe sur la période.

Le Groupe n'est exposé à aucun risque de liquidité compte tenu de la forte génération de trésorerie de l'activité ADSL, de la maturité de l'endettement du Groupe (cf note 28), et du très faible taux d'endettement du Groupe.

Risque de crédit / Risque de contrepartie

Les actifs financiers sont constitués pour l'essentiel de trésorerie, et en particulier des placements financiers, ainsi que de créances clients et autres créances (cf. note 31 « Instruments financiers »).

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- aux créances clients : au 31 décembre 2012, les créances clients s'élevaient à 296 millions d'euros en valeur brute et 222 millions d'euros en valeur nette (cf. note 22 « Clients et autres débiteurs »). Le risque « Clients » du Groupe est contrôlé quotidiennement à travers les processus d'encaissement et de recouvrement. Après relances, les créances clients sont confiées à des organismes de recouvrement.
- aux placements financiers : le Groupe a pour politique de répartir ses placements sur (i) des titres de créances négociables (billets de trésorerie dont la maturité n'excède pas trois mois ou (ii) des certificats de dépôt dont la maturité n'excède pas trois mois, ou (iii) des

supports monétaires de maturité courte, en général pour une durée inférieure à un mois, dans le respect des règles de diversification et de qualité de contrepartie.

Au 31 décembre 2012, les placements à court terme s'élèvent à 353 millions d'euros (cf. note 23 « Trésorerie et équivalents de trésorerie »). Ces placements n'exposent donc pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change, le Groupe est amené à conclure des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan et le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable à ce titre.

Analyse des créances clients et de leur antériorité

Au 31 décembre 2012, le solde du poste « Clients » s'établit à 296 millions d'euros et les provisions pour créances douteuses à 74 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, les créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée sont considérées en quasi-totalité comme des créances douteuses. Ces créances douteuses sont provisionnées en fonction de statistiques de taux de recouvrement. Au 31 décembre 2012, le montant des créances clients en retard de paiement et non encore dépréciées n'est pas significatif.

Risque de concentration

Compte tenu du nombre élevé de clients (abonnés) le Groupe ILIAD n'est pas exposé au risque de concentration.

NOTE 33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES EVENTUELS
--

1 - Engagements de locations

La ventilation des charges de location comptabilisées en résultat est la suivante :

En Millions d'Euros	31/12/2012	31/12/2011
▪ Loyers (paiements minimaux)	19	17
▪ Loyers conditionnels	0	0
▪ Sous-locations	13	11
Total	32	28

Le tableau ci-dessous présente l'analyse par nature et par échéances des engagements donnés par le Groupe au 31 décembre 2012 sur les locations.

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de location	< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Biens immobiliers	18	46	39	103
Véhicules	3	2	0	5
Autres locations	32	129	179	340
TOTAL	53	177	218	448

Aucun engagement de locations ne prévoit de loyers conditionnels significatifs, d'options de renouvellement, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

2 - Engagements de réseaux

Investissements de réseaux :

Aucun engagement n'a été donné au titre des investissements de réseaux.

Achats de capacités :

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de l'engagement	< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Achats de capacités	46	86	0	132
TOTAL	46	86	0	132

3 – Autres engagements

3-1 – Engagements liés aux licences TELECOM

Licence UMTS :

La décision n° 2010-0043 du 12 janvier 2010 autorisant FREE MOBILE à établir et exploiter un réseau 3G comprend un certain nombre d'obligations, concernant notamment la date d'ouverture commerciale, le calendrier de déploiement et la couverture de la population, ainsi que les services devant être offerts. Au titre de ces obligations, FREE MOBILE devra couvrir 27 % de la population avant début 2012, puis 75 % avant début 2015 et 90 % de la population avant début 2018.

Licence 4G :

Par décision n° 2011-1169 du 11 octobre 2011, l'ARCEP a autorisé FREE MOBILE à utiliser des fréquences dans la bande 2,6 GHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public pour une durée renouvelable de 20 ans. Cette décision est assortie d'un certain nombre d'obligations. Au titre de ces obligations, FREE MOBILE devra couvrir 25 % de la population d'ici 2015, 60 % d'ici 2019 et 75 % d'ici 2023.

Licence WIMAX :

Par décision n° 031294 du 09 décembre 2003, l'ARCEP a octroyé à la société IFW le droit d'utiliser, sur l'ensemble du territoire de France Métropolitaine, un lot de fréquences comprises dans la bande 3,5 GHz de la boucle locale radio. Cette décision est assortie de l'engagement pris par IFW d'assurer au 31 décembre 2011 un taux de couverture minimum de la population variable en fonction des régions.

3-2 – Autres engagements

Au 31 décembre 2012, le Groupe dispose :

- d'une ligne de crédit d'un montant de 1 400 millions d'euros utilisée à hauteur de 350 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;
- d'un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros utilisé à hauteur de 191 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;
- d'une ligne de crédit d'un montant de 200 millions d'euros utilisée à hauteur de 100 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012,

- le montant des autres engagements donnés par le Groupe ILIAD s'élève à 39,5 M€
- le montant des autres engagements reçus par le Groupe ILIAD s'élève à 20 M€

Dettes garanties par des sûretés réelles

Aucune sûreté réelle n'a été consentie sur des biens appartenant au Groupe ILIAD.

Effets escomptés non échus

Le Groupe ILIAD n'a pas recours à ce type de financement.

Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 04 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

A la clôture de l'exercice 2012, 230 782 heures de formation ont été acquises par les salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

Le Groupe ILIAD ne constate pas de provision au titre du Droit Individuel de Formation, considérant l'existence d'une contrepartie future (conformément à la politique du Groupe). Les formations prises au titre du Droit Individuel à la Formation répondent à un besoin de développement de compétences dans les domaines d'activités du Groupe. Par ailleurs, les demandes de formation déposées par des salariés ayant quitté le Groupe ou exemptés d'activité en fin de carrière sont négligeables.

4 - Procès et litiges

Les principaux litiges en cours sont les suivants :

■

litige BOUYGUES TELECOM :

Par assignation à bref délai du 6 décembre 2012, BOUYGUES TELECOM demande au Tribunal de Commerce de Paris de condamner solidairement FREE MOBILE, FREE et ILIAD à payer la somme de 98,8 millions d'euros en réparation du préjudice moral et économique que la société aurait subi du fait de dénigrements, à mettre un terme, sous astreinte de 100 000 Euros par jour, aux campagnes de certaines publicités et à certaines mesures de publicité de la décision. Au cours de la même instance, FREE MOBILE et FREE demandent la condamnation de BOUYGUES TELECOM à payer respectivement les sommes de 77,8 millions d'euros et de 15,2 millions d'euros en réparation du préjudice moral et économique qu'elles auraient subi du fait de plusieurs dénigrements. L'affaire a été plaidée le 25 janvier 2013 et a abouti à une condamnation des deux parties. FREE MOBILE, FREE et ILIAD ont relevé appel de cette décision.

■

litige SFR – Commission Européenne :

Le 10 octobre 2012, SFR a déposé une plainte devant la Commission Européenne contre FREE MOBILE, ORANGE et ILIAD qui n'auraient pas respecté les règles européennes relatives à la notification des concentrations. SFR demande, à ce titre, à la Commission Européenne de considérer que FREE MOBILE est une entreprise commune de plein exercice d'ILIAD et d'ORANGE en raison du contrat d'itinérance conclu entre FREE MOBILE et ORANGE le 3 mars 2011. FREE MOBILE a répondu aux questions de la Commission. La plainte est en cours d'instruction par les services en charge de la concurrence à la Commission Européenne.

NOTE 34 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun autre évènement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 n'est intervenu entre le 1^{er} janvier 2013 et la date d'arrêté des comptes.

NOTE 35 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2012

La présentation ci-dessous reprend les principales détentions juridiques.

	N° RCS	Siège	Pourcentage de contrôle 31/12/2012	Pourcentage de contrôle 31/12/2011	Pourcentage d'intérêt 31/12/2012	Pourcentage d'intérêt 31/12/2011	Méthode de consolidation de l'exercice
ILIAD 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	342 376 332	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ASSUNET 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	421 259 797	Paris	89,96 %	89,96 %	89,96 %	89,96 %	I.G.
CENTRAPEL 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	434 130 860	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
CERTICALL 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	538 329 913	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
EQUALINE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	538 330 358	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	421 938 861	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREEBOX 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	433 910 619	Paris	97,32 %	97,14 %	97,32 %	97,14 %	I.G.
F DISTRIBUTION 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	528 815 376	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREE FREQUENCES 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	529 917 833	Paris	99,78 %	100,00 %	99,78 %	100,00 %	I.G.
FREE INFRASTRUCTURE 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	488 095 803	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREE MOBILE 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	499 247 138	Paris	95,50 %	100,00 %	95,50 %	100,00 %	I.G.
IFW 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	400 089 942	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IH 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	441 532 173	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ILIAD 1 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	537 915 019	Paris	95,18 %	100,00 %	95,18 %	100,00 %	I.G.
ILIAD 2 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	537 915 050	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ILIAD 3 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	790 148 944	Paris	100,00 %	0	100,00 %	0	I.G.
ILIAD GAMING 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	522 418 250	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IMMOBILIERE ILIAD 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	501 194 419	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IRE							

16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	489 741 645	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
--	-------------	-------	----------	----------	----------	----------	------

	N° RCS	Siège	Pourcentage de contrôle 31/12/2012	Pourcentage de contrôle 31/12/2011	Pourcentage d'intérêt 31/12/2012	Pourcentage d'intérêt 31/12/2011	Méthode de consolidation de l'exercice
MCRA 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	532 822 475	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
MOBIPEL 142-160 avenue de Stalingrad 92700 COLOMBES	538 168 675	Colombes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ONLINE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	433 115 904	Paris	95,18 %	95,18 %	95,18 %	95,18 %	I.G.
ONE TEL 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	419 392 931	Paris	100,00 %	100,00 %	99,99 %	100,00 %	I.G.
PROTELCO 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	509 760 948	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
QUALIPEL 61 rue Julien Grimau 94400 VITRY SUR SEINE	533 513 958	Vitry sur Seine	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
RESOLUTION CALL 7 Bld Mohamed V 20800 Mohammedia - Maroc	/	Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
TOTAL CALL Technoparc – Route de Nouceur Sidi Maar Casablanca - Maroc	/	Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
TELECOM ACADEMY « PRIVE » Lotissement Attaoufik Lot n° 9 & 10 Immeuble Le Shadow Sidi Maarouf Casablanca - Maroc	/	Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.

NOTE 36 : EVOLUTION DU PERIMETRE OU DU POURCENTAGE DE CONTROLE SUR 2012
--

Principales sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

	Pourcentage de contrôle 31/12/2011	Méthode de consolidation 31/12/2011	Date d'acquisition ou d'immatriculation	Pourcentage de contrôle 31/12/2012	Méthode de consolidation 31/12/2012
ILIAD 3	0	N.C.	26/12/2012	100 %	I.G.